

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

La **démocratie** est un principe d'organisation de la vie politique qui repose sur le fait que le pouvoir exercé sur la société appartient et est exercé par les citoyens.

Dans une république, ce pouvoir ne peut faire l'objet d'une appropriation par une partie (une seule personne : monarchie, une catégorie sociale autodésignée : aristocratie ou un groupe de petite taille : oligarchie) puisqu'il est une chose publique.

Pour rendre le principe démocratique effectif, différentes modalités peuvent être envisagées dont la principale est le recours au vote des citoyens :

- pour décider directement (référendum)
- pour désigner des représentants qui décideront en fonction du mandat qu'ils auront reçu de leurs concitoyens-électeurs.

L'**engagement politique** peut se définir comme le fait, pour un individu, de prendre parti sur des problèmes politiques c'est-à-dire qui concernent l'ensemble de la « cité » (*polis* en grec), par son action ou ses propos. Cette notion rappelle qu'il existe aussi une société civile qui porte des enjeux propres et parfois contraires aux priorités gouvernementales ou des principaux partis. Composée d'associations, d'organisations non gouvernementales, de « collectifs » plus ou moins institutionnalisés, elle joue un rôle croissant dans une période où partis politiques et syndicats sont contestés.

Les individus peuvent donc participer à la vie démocratique de façon plus ou moins intense. Ils peuvent agir de façon isolée (inscription sur une liste électorale, vote, signature d'une pétition), au sein des institutions qui composent la société civile organisée ou en adhérant à un parti politique. Les préoccupations politiques sont variées : discussion sur une question, un projet ou une décision qui concerne la société dans son ensemble (la question de la fin de vie), un groupe défini (comment assurer une agriculture durable ?) ou un enjeu particulier (faut-il fermer telle centrale thermique ? Faut-il construire telle voie routière ?).

L'engagement politique se caractérise tout d'abord par la grande diversité des formes qui de plus évoluent dans le temps (I).

Il permet de s'interroger sur les motivations des différents acteurs mais aussi sur les raisons ou les causes qui poussent à s'engager alors que cela n'apparaît immédiatement comme une attitude rationnelle (II).

On étudiera aussi les différentes variables sociodémographiques qui peuvent faciliter ou conditionner l'engagement, orienter ses formes ou son intensité (III).

Enfin, au-delà de la diversité étudiée dans la première partie, on s'intéressera à la dynamique de l'engagement qui affecte tout à la fois les objets, les acteurs et les modalités (IV).

Objectif d'apprentissage 1 : Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).

Le vote est l'acte le plus commun et le plus reconnu de l'engagement politique

Sous une apparence simple, le **vote**, *acte par lequel un individu prend position à l'occasion d'une prise de décision collective*, pose toutefois des questions plus complexes.

L'exercice du droit de vote dans son acception élémentaire est la forme la plus connue de participation et d'engagement politique. Il se manifeste lors d'un scrutin pour désigner (élection) ou exclure (révocation) un représentant, ou pour participer à une décision (référendum).

Le vote peut porter sur les différents niveaux de la vie politique : municipal, départemental, régional, national et depuis 1979 européen. Le processus électif concerne aussi les instances professionnelles, associatives ou personnelles (dans le cadre d'une copropriété pour désigner le syndic, dans une association lors de l'assemblée générale). Dans l'institution scolaire, l'élection sert à désigner les représentants des élèves et des parents au conseil de classe et dans d'autres institutions au sein du lycée ou au niveau académique ou national.

Le mode de scrutin joue un rôle important dans la traduction du vote individuel en décision collective.¹

La question de la participation politique inclut aussi la non-participation qui peut prendre plusieurs formes :

- La non-inscription sur les listes électorales apparaît comme un enjeu majeur pris en charge différemment selon les Etats. Si en France, le choix a été fait en 1997 de rendre la première inscription automatique, elle reste dans la plupart des Etats laissée à la seule initiative des citoyens. On note par ailleurs que l'inscription automatique n'assure pas la participation au scrutin, les plus jeunes étant en France les plus abstentionnistes. Certains pays ont instauré le vote obligatoire qui pose d'autres problèmes comme la contradiction avec l'option libérale et individualiste qui caractérise les sociétés démocratiques. On évalue les non-inscrits à 2,9 millions auxquels il faudrait ajouter 7,7 millions de personnes inscrites sur la liste électorale d'une commune différente de leur

¹ Le scrutin majoritaire uninominal à 2 tours utilisé pour les élections législatives réduit la diversité de la représentation mais permet le plus souvent l'émergence d'une majorité stable. A l'inverse, un scrutin à la représentation proportionnelle permet à des forces politiques de moindre importance numérique d'accéder aux outils et aux responsabilités de la représentation (comme dans les Conseils régionaux ou au Parlement européen). L'analyse des taux d'abstention ne permet toutefois pas d'établir un lien significatif entre mode de scrutin et intensité de l'engagement. La nature des enjeux prime le mode de scrutin comme le montre les taux d'abstention relativement plus faibles pour l'élection présidentielle ou pour les élections municipales que pour les élections régionales ou européennes où l'offre politique est portant plus diversifiée.

lieu de résidence, ce qui peut, pour une partie d'entre eux, entraîner leur non-participation et traduire une relation distante au devoir électoral.²

- Les débats sur l'âge de la majorité électorale et la privation des droits politiques suite à une condamnation ou du fait d'une altération des capacités cognitives sont des sujets qui illustrent l'importance du vote dans la société.
- Enfin, l'abstention peut être analysée comme une forme paradoxale d'engagement politique qui se traduit par le fait de refuser de participer pour traduire une opposition politique au système représentatif ou sanctionner les défauts en termes de diversité idéologique ou sociale.³ On note enfin le développement d'une abstention intermittente ou « à la carte » selon le scrutin ou son enjeu. Ainsi en 2022, seuls 36,4 % des électeurs ont participé aux deux tours des deux scrutins (présidentielle et législative) alors que 16,3 % ne participaient à aucun d'entre eux.⁴ Le pourcentage de votants systématiques s'érode de façon tendancielle et l'on note des différences selon l'âge (moins systématique de vote chez les jeunes) et selon le niveau économique et social (les cadres et les diplômés votent plus systématiquement). Pour les catégories les moins favorisées (niveau d'études faible et/ou emplois peu qualifiés), les études mettent en avant une abstention « hors jeu »⁵ (Anne Muxel) traduisant un sentiment d'incompétence ou d'exclusion du jeu démocratique.

S'il est indispensable d'aborder la question du vote de façon analytique, il importe aussi d'établir les liens qui existent entre les différents enjeux soulignés : le mode de scrutin, le calendrier ou le contexte politique, le cadre général de la citoyenneté... autant d'éléments formant un système complexe autour du vote et de sa compréhension.

Diverses formes de l'engagement politique : militantisme, engagement associatif ou consommation engagée

En lien direct avec le vote, la participation en tant que candidat à une élection et a fortiori le fait d'être élu et d'assumer un mandat sont des formes connues mais somme toute marginales (les élus représentent en France 1,2 % des inscrits sur les listes électorales) de l'engagement politique. On verra dans la 3^e partie que le processus de sélection à l'œuvre dans le cadre d'une élection se double de contraintes sociales qui réduisent la diversité des élus. Et pourtant, comparée à d'autres pays, la France se caractérise par un nombre important d'élus politiques (autour de 600 000), notamment du fait du grand nombre de communes (près de 35 000) mais aussi en application des interdictions de cumul de mandat. La moitié exerce un mandat (communal) de façon bénévole. Une minorité seulement peut être considérée comme des « professionnels » de la politique, percevant des indemnités et sans autre activité rémunératrice, mais elle joue un rôle central dans l'animation de la vie politique,

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7766966#onglet-2>

³ <https://www.conseil-constitutionnel.fr/nouveaux-cahiers-du-conseil-constitutionnel/abstention-defaillance-citoyenne-ou-expression-democratique>

⁴ <https://www.vie-publique.fr/en-bref/287300-elections-2022-un-tiers-des-electeurs-vote-tous-les-tours>

⁵ Jérôme Jaffré, Anne Muxel « Chapitre 1. S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », in Pierre Bréchon et al., Les cultures politiques des Français, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Académique », 2000 (), p. 17-52.

tant au plan national que dans les collectivités locales. Elle s'appuie souvent sur un réseau de **militants**, c'est-à-dire *des individus engagés à des degrés divers dans l'appui financier, matériel ou humain à une organisation, adhérents dans un parti politique ou un syndicat.*

La vie associative est importante en France, s'appuyant sur la loi de 1901 qui fonde la liberté d'association, (1,5 million d'associations actives, près de 13 millions de bénévoles) mais l'activité associative aux 2/3 reste concentrée sur des activités de sport ou de loisirs⁶. 15 % des associations ont un objet relevant directement de l'action politique⁷. Il ne faut pas oublier les implications politiques d'associations humanitaires : la Fondation Abbé Pierre sur la question du logement, le rôle que joue dans le débat public les associations environnementalistes... Leur visibilité est importante, soutenue par des associations à forte notoriété nationale ou internationale qui jouent un rôle majeur et de plus en plus reconnu dans la vie politique. Les pouvoirs publics, à tous les niveaux, composent avec ces acteurs majeurs sur des sujets sensibles : question environnementale, pauvreté, mal logement, migration ...

L'engagement associatif agrège des démarches individuelles bénévoles dans des actions collectives, depuis le simple adhérent jusqu'au responsable associatif, qui peuvent prendre en charge de prestations (dans le domaine du sport ou de la culture, et même des services publics comme l'aide à domicile ou el soutien scolaire. On constate aussi des formes plus individuelles comme la **consommation engagée**. Il s'agit pour un individu de manifester de façon concrète des choix de vie qui sont aussi des choix politiques et qui pèsent dans le débat public quand ils sont faits par une proportion croissante de la population ; achat de produits locaux ou certifiés « bio », issus du commerce équitable, limitation de l'alimentation carnée, boycott d'une marque ou d'un pays, pratique systématique d'éco-gestes...

Ces démarches viennent souvent appuyer des modalités d'action collective classiques : pétitions, participation à des manifestations... ou émergentes : extinction d'enseignes publicitaires, manifestations festives regroupant des activités culturelles et politiques...

Il est de plus en plus délicat de distinguer action collective et action individuelle, souvent adossées à des réseaux sociaux numériques qui les initient et les agrègent.

De la même façon, la caractérisation « politique » / « non-politique » perd de sa pertinence jusqu'à considérer que tout est politique : consommer, pratiquer tel ou tel sport, se déplacer avec un mode de transport plutôt qu'un autre...

Ces « zones grises » concernent aussi la question de l'institutionnalisation des actions (les pouvoirs publics créent des institutions pour faciliter -ou canaliser les actions : débat public, procédure de consultation systématique des associations concernées par un projet ...) qui est une évolution importante depuis des décennies. Dans le même temps, on assiste à l'émergence d'actions plus radicales (occupation non autorisée d'espaces publics ou privés - Zone à Défendre-, recours à des comportements violents...)

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/5365639/ip1857.pdf>

⁷ <https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/chiffres-cles-vie-associative-2023.pdf>

Objectif d'apprentissage 2 : Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).

La participation à une action collective est le plus souvent non-rationnelle d'un point de vue individuel et pourtant les mobilisations ont bien lieu : on parle alors de « paradoxe »

L'action collective mobilise *plusieurs individus qui agissent de façon concertée ou pas dans un but partagé*. Elle profite le plus souvent bien au-delà du groupe et des individus qui le composent et qui l'ont menée.

Pourtant, on constate des participations fréquentes et impliquées de la part d'individus qui n'en tireront aucun avantage concret supplémentaire et assumeront seuls le coût de leur engagement : temps perdu, retenue sur salaire en cas de grève, coût du déplacement sur le lieu de la manifestation ou du vote, risque pris en manifestant ou en faisant grève En revanche, les individus qui ne se sont pas joints à l'action bénéficieront des éventuelles retombées positives ; augmentation de salaire, amélioration des conditions de travail, avancée juridique...

Cette situation qui échappe à l'analyse utilitariste (« je n'agis que si j'en tire un intérêt personnel et exclusif »), compose le **paradoxe de l'action collective**.⁸

Plusieurs motivations dépassent la simple satisfaction d'un intérêt de court terme

Ce paradoxe peut être dépassé car l'action collective produit notamment des avantages individuels de différentes natures appréciés par les citoyens, par les travailleurs, par les militants associatifs qui y participent.

⁸ Le paradoxe de l'action collective (Mancur Olson, 1965) fait référence à une situation où un groupe de personnes ayant des intérêts communs peut ne pas s'engager dans une action collective si chaque individu a un comportement rationnel. L'individu rationnel ne va décider de s'engager collectivement que si les gains de sa participation sont supérieurs aux coûts. Or, tous les membres d'un groupe vont bénéficier des éventuelles retombées positives de l'action collective, qu'ils aient participé ou non à la mobilisation. Par exemple, si une grève permet d'aboutir à des revalorisations salariales, cette avancée bénéficiera aussi aux salariés non-grévistes. En revanche, la participation à une action collective engendre des coûts individuels (perte de temps, retenue sur salaire en cas de grève, coût du déplacement sur le lieu de la manifestation ou du vote, risque pris en manifestant ou en faisant grève...). Le résultat de l'action collective étant incertain, l'individu rationnel va choisir la stratégie la plus attractive, celle qui consiste à laisser les autres agir et supporter les coûts de la mobilisation, tout en bénéficiant de ses retombées éventuelles (stratégie du passager clandestin » ou *free-rider*), et ne s'engagera donc pas dans l'action collective. Cela rend toute mobilisation improbable car irrationnelle.

Les « **incitations sélectives** » sont *économiques ou financières*

- *des avantages matériels attribués aux seuls participants à l'action collective (manifestants, grévistes, etc.) : augmentation de salaire, amélioration des conditions de travail, promotion ...*
- *différentes pénalités que subissent les individus qui n'y participent pas : exclusion de certaines prestations, discrimination dans la carrière....*

Elles peuvent aussi être immatérielles et symboliques : reconnaissance publique, intégration dans un ordre comme celui de la Légion d'Honneur.

En ce sens, la notion renvoie à une forme d'utilitarisme mais s'en éloigne aussi par la nature de ces avantages qui ne sont forcément directement liés à l'action considérée. Tous les salariés bénéficient de la hausse des salaires mais seuls les salariés syndiqués auront accès à des informations ou des services qui améliorent leur parcours professionnel ou leur vie personnelle.

Les individus non impliqués dans l'action collective sont exclus de fait des sociabilités organisées par le groupe, ils ne sont pas prioritaires pour les prestations du comité d'entreprise et ne bénéficient des différentes manifestations de solidarité en cas de survenance de maladie ou d'aléa familial.

L'action collective associe d'ailleurs souvent à l'expression de revendications des modalités festives et conviviales, qui sont des éléments constitutifs d'une mémoire partagée. On note aussi que la participation à l'action collective ouvre des portes pour des formations ou des postes à responsabilité dans le tissu associatif ou professionnel.

Les « **rétributions symboliques** »⁹ sont diverses : en s'engageant, on peut *faire valoir des valeurs* (solidarité, courage) ou des *capacités* (de force, d'organisation, d'éloquence) *qui contribuent à l'estime de l'individu engagé dans l'action collective, à la reconnaissance par ses pairs et même par l'adversaire, patron ou administration, qui veilleront à valoriser ces qualités.*

Ce mécanisme joue aussi pour les acteurs souvent faiblement dotés en capital social qui trouvent dans cet engagement un espace d'actions où ils sont reconnus et valorisés alors qu'ils ont souvent un accès limité aux postes et aux fonctions de responsabilité (voir III),

Enfin, une partie de ces acteurs est engagée de façon idéaliste. L'altruisme et la frugalité associés à cet engagement étant en soi une rétribution personnelle d'autant plus importante qu'elle est en rupture radicale avec le modèle dominant qu'ils considèrent comme caractérisé par l'appât du gain, l'individualisme égoïste et l'obsession de la consommation.

⁹ « L'analyse du fonctionnement des organisations politiques permet de mettre en évidence l'existence de rétributions principalement symboliques. Outre les postes dans l'appareil d'Etat et les responsabilités hiérarchiques internes, les partis fournissent en effet des possibilités d'ascension et surtout d'intégration sociales à leurs adhérents ». Daniel Gaxie, Economie des partis et rétributions du militantisme, Revue française de science politique XXVII (1), février 1977, pp. 123-154.

On peut ainsi observer des actions en faveur des sans-papier réalisées par des individus insérés ou un militantisme en dehors de son groupe d'appartenance (un homme dans un mouvement féministe) qui s'appuient sur l'obtention de rétributions symboliques en termes éthiques : solidarité, altruisme...

Ces rétributions symboliques sont principalement individuelles mais elles n'existent pour l'acteur que par la valeur que ses pairs, et parfois même ses adversaires, lui accordent.

La dernière explication du paradoxe de l'action collective réside dans la « **structure des opportunités politiques** » que l'on pourrait résumer au *contexte politique et juridique dans lequel l'action se déroule*. Pour simplifier à l'extrême, il n'y pas d'action collective à l'encontre du pouvoir dans une dictature absolue.

Le déploiement d'une action collective suppose un cadre juridique et des institutions politiques susceptibles de les porter et de les réguler. Sans droit de grève ou de manifester, sans dispositif pour en protéger l'exercice, l'action collective est plus compliquée, plus risquée et par conséquent moins probable.

L'attitude de l'Etat, et notamment sa capacité à accompagner (la doctrine française en termes de maintien de l'ordre a été mise en cause sur ce plan lors du mouvement des Gilets jaunes) ou à réprimer les actions collectives (du massacre de la place Tiananmen en Chine en 1989 à la répression systématique des oppositions dans la Russie de V. Poutine actuellement), est aussi une condition majeure de leur déploiement.

La diversité des organisations politiques et syndicales, leur capacité à institutionnaliser l'action engagée pour la traduire en décision légale sont essentielles. Sans ces relais, l'action collective s'épuise, se disperse ou se radicalise comme en témoignent certaines actions récentes dans le domaine environnemental (affrontements et destructions autour des méga-bassines ou du chantier de l'A69).

Objectif d'apprentissage 3 : Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).

I. La catégorie socioprofessionnelle

On note des corrélations fortes entre **catégorie socioprofessionnelle**¹⁰ des individus et leur engagement politique qui sont à la fois le résultat du poids du niveau de formation mais aussi dans certains cas la conséquence de l'histoire politique et sociale du groupe d'appartenance. Toutefois aujourd'hui, les effets des différents facteurs d'évolution de la structure productive (désindustrialisation, tertiairisation, individualisation, déstructuration des cadres traditionnels

¹⁰ Les CSP permettent de classer les individus selon leur situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1758

du travail : lien, horaires, modalités...) pèsent sur l'engagement des travailleurs concernés : moins de temps d'échanges, disparition des activités syndicales ou associatives, désyndicalisation, concurrence accrue entre les salariés ...

Le facteur explicatif le plus fort semble être non pas le métier exercé mais le niveau de formation traduit par le diplôme. Ainsi dans un contexte global de diminution de la participation aux élections (de l'ordre de - 10 points entre les élections présidentielles de 2002 et 2022), le vote à tous les scrutins en 2022 concerne moins d'un électeur sur trois pour les citoyens sans diplôme contre la moitié des personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Pour les deux tours de l'élection présidentielle de 2022, les citoyens sans diplôme ont beaucoup moins voté que les citoyens diplômés de l'enseignement supérieur (un sur trois contre un sur deux).

Ce constat se retrouve dans le militantisme syndical et politique mais aussi associatif qui se caractérise par une proportion de plus en plus importante de PCS+, les organisations, surtout politiques, ayant abandonné les actions de formation qui permettaient dans les années soixante de pallier le capital scolaire moins abondant des ouvriers et des employés par l'accès à un capital « militant ». Composé de savoirs et savoir-faire qui pouvaient être mobilisés dans l'action syndicale, politique ou associative, ce capital militant jouait aussi un rôle dans la promotion sociale et professionnelle des militants ainsi dotés.

Le niveau de diplôme

Le **diplôme** sanctionne le parcours de formation initiale, parfois complété par la formation continue. Il influe sur l'engagement politique à la fois en raison des débouchés professionnels qu'il permet mais aussi parce qu'il traduit la détention d'un capital social qui légitime l'engagement chez ses détenteurs.

Des comportements de retrait de la participation politique¹¹ affectent les populations les moins diplômées. Ce retrait se traduit souvent par un taux d'abstention plus élevé mais il se retrouve dans l'ensemble du spectre de l'engagement politique, en commençant par la simple manifestation d'intérêt pour la chose publique : moindre intérêt pour les débats, faible adhésion aux partis, présente réduite parmi les candidats, même au niveau local...

Les causes de ce retrait conjuguent à la fois

- un sentiment d'incompétence (« ce n'est pas pour moi » « je n'ai pas le niveau »)
- un sentiment dégradé d'appartenance à la collectivité politique, locale ou nationale dont ces citoyens se sentent exclus du fait :
 - des préoccupations qu'elle priorise (se préoccuper des enjeux à long terme – le climat et la « fin du monde »- peut devenir secondaire quand le quotidien est

¹¹ Cécile Braconnier et Jean-Yves Dormagen, La démocratie de l'abstention, Paris, Folio Gallimard, 2007

difficile « fin du mois »)

- des moyens utilisés pour les exprimer (maîtrise des codes d'expression, modalités pratiques : la « consommation engagée » n'est pas économiquement accessible à tous).

Les effets d'âge et de génération

L'âge est une variable importante de l'engagement politique. Pour le vote, les données les plus récentes confirment les tendances séculaires : les jeunes votent moins que les plus âgés mais la fin de vie entraîne des situations d'impossibilité pratique et d'incapacité juridique qui éloignent certains séniors de l'isoloir.

Une analyse plus fine met en évidence la diminution continue de la participation y compris quand elle est intermittente :

- la participation des plus jeunes est moindre que celles des plus âgés (**effet d'âge**)
- on constate aussi une diminution de la participation pour tous les âges au fil du temps (**effet de génération**).

Des explications à cette double évolution :

- les plus jeunes sont limités dans l'accès aux postes de responsabilité par les plus vieux (effet d'âge) et se sentent exclus du monde politique
- une tendance à l'individualisation voire de rejet de l'action publique, qui affectent toutes les classes d'âge (effet de génération)

On peut élargir ce constat sur la diminution de la participation électorale à l'audience des émissions politiques radiodiffusée ou télévisée même si l'émergence de nouveaux canaux numériques compense en partie cette tendance.

L'appartenance syndicale est elle aussi en déclin marqué (30 % en 1949, 10 % en 2021) alors que la participation aux mouvements sociaux varie selon l'enjeu. Des manifestations et des grèves majeures interviennent encore malgré la moindre implication dans les syndicats. En revanche, on trouvera des formes d'engagement ou de participation politique qui sans être massives connaissent d'importants succès médiatiques et dans lesquelles les jeunes jouent un rôle plus important (et plus médiatisé) que sur d'autres enjeux : les marches pour l'égalité, pour le climat... qui contribuent à faire évoluer les objets et les modalités de l'action collective. On va trouver aussi des jeunes très engagés dans des formes protestataires radicales. La jeunesse n'est un ensemble homogène, notamment en termes d'engagement politique et qu'il faut se méfier des effets de loupe médiatique¹².

¹² A rebours des représentations les plus courantes, les chercheurs Maxime Gaborit et Yan Le Lann relativisent l'effet génération dans les mobilisations environnementales. https://www.libération.fr/debats/2020/03/12/le-mouvement-pour-le-climat-est-moins-generationnel-que-social_1781475/

Le genre, *identité sexuelle socialement reconnue*

Le vote présente moins de différences notables selon le genre que dans les années soixante. L'abstention, la participation intermittente ou suivie, l'orientation politique des votes émis sont plus difficilement rattachés à un genre.

D'autres modalités de l'engagement conservent en revanche des marques genrées plus visibles : la parité on l'a vu n'est pas réalisée partout et quand elle l'est, elle ne suffit pas à accorder autant de postes de décision aux femmes qu'aux hommes. A titre d'exemple, les conseils départementaux sont strictement paritaires (chaque canton est représenté par un homme et une femme) mais moins de 20 % sont présidés par une femme ; les Premières ministres restent très minoritaires ; en 2023, 26,3 % des sénateurs sont des femmes et 37,8 % des députés sont des femmes.

Si la diversification des citoyens détenteurs d'un mandat est un enjeu majeur dans une démocratie, le chemin est encore long. Alors que plusieurs lois (dont celle de 2014) ont agi en faveur de la parité homme femme, on constate qu'elle n'est pas encore réalisée. On note toutefois que trois centrales syndicales de 1^o rang sont aujourd'hui dirigées par des femmes, dont le taux de syndicalisation est inférieur à celui des hommes.

Dans les formes moins-institutionnelles, en dehors des enjeux féminins, la répartition homme/femme est assez équilibrée pour autant que l'on puisse l'apprécier correctement.

Les différences d'engagement en fonction du genre peuvent s'expliquer par deux types de cause :

- le moindre engagement dans la sphère publique des femmes renvoie à des causes extérieures au seul champ politique : la plus forte implication, voire l'assignation, des femmes dans les tâches domestiques.
- l'organisation des structures ou des actions militantes relèguent fréquemment les femmes à des tâches d'appui ou à des missions qui restent majoritairement invisibles.

Objectif d'apprentissage 4 : Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Diversification et transformation des objets de l'action collective

Une action collective est le cadre dans lequel un groupe poursuit les objectifs partagés par ses membres.

On entend par **objet** *le thème ou la préoccupation porté par l'action collective* :

- conditions de travail et de rémunération
- opposition à un projet économique
- revendications sociétales ou communautaires,
- questions environnementales.
- ...

La diversification des **enjeux de mobilisation** que l'on constate tient à plusieurs causes.

- La satisfaction, certes toujours relative, des revendications matérielles (salaires et conditions de travail) qui caractérisaient les conflits jusqu'aux années 1960 explique l'évolution vers d'autres enjeux, dans le champ économique (précarité, égalité homme femme...) mais surtout en dehors du cadre productif : qualité de vie (pollution, protection des patrimoines, écologie), reconnaissance d'identités (féminisme, régionalisme, homosexualité, minorités ethniques ou religieuses).
- On note aussi l'émergence des mouvements découlant d'une critique théorique (altermondialisme) ou pratique (mouvements des « sans » : sans-papier, sans-domicile, lutte contre la précarité) du système capitaliste libéral et des insuffisances supposées de l'Etat providence.
- La dimension générationnelle a pu aussi jouer, les enfants se démarquant de leurs parents par des nouvelles préoccupations d'autant plus facilement détachées des contingences sociales que ces dernières s'étaient améliorées. De même, l'élévation du niveau d'éducation concourt à ces évolutions en facilitant la revendication et la légitimation d'enjeux nouveaux renvoyant à d'autres préoccupations d'ordre immatériel : environnement, culture, identités minoritaires...
- La structure même des organisations traditionnelles, marquées par leur institutionnalisation, a pu être à l'origine des évolutions constatées, en provoquant l'orientation des actions vers des organisations plus flexibles dans leur composition, non pérennes et souvent centrées sur des enjeux plus restreints.

En résumé, les objets-enjeux de l'action collective s'enrichissent avec l'adjonction de nouvelles préoccupations.

Diversification des acteurs

Les partis politiques, et dans une moindre mesure les syndicats, connaissent une diminution très sensible de leurs effectifs et de leur crédit dans l'opinion publique.

Au contraire, de nouveaux acteurs s'affirment sous forme de groupements de citoyens, organisés de façon souple et décentralisée, en vue de défendre une cause ou une idéologie comme les coordinations (ex : des coordinations d'infirmières en 1988 ; coordination des intermittents, ZAD, Nuit debout...) qui peuvent parfois se transformer en association, à

dimension locale, pour la défense d'un espace naturel ou d'un élément du patrimoine, nationale comme les associations de victimes du terrorisme ou des accidents de la route, voire en organisation non gouvernementale à vocation internationale (Médecins sans frontières).

De la lutte des paysans du Larzac dans les années 1970 aux différents collectifs qui structurent des actions locales en passant par les Restos du cœur à partir de 1984 ou la coordination des infirmières en 1986, sans oublier les actions coordonnées par des ONG, l'action collective a trouvé de nouveaux acteurs dont les buts et les modalités d'action varient :

- suppléer une action publique considérée comme défailante (dans l'aide humanitaire, dans la défense de l'environnement ou des droits humains.)
- contester l'action des Etats (Greenpeace, Amnesty international)
- participer aux dispositifs institutionnels (les COP, les commissions créées à l'ONU ou dans l'Union européenne).

Les acteurs historiques (partis politiques, syndicats, associations) et plus récents (groupements, collectifs...) se concurrencent et se complètent à la fois en fonction des enjeux et des contextes.

Transformation des répertoires de l'action politique

L'action politique passe par le *recours à différents moyens dont disposent les individus pour participer à la vie politique de leur société*. On parle alors de **répertoires**¹³.

Grève, manifestation, blocage d'usine, ... sont les formes traditionnelles du militantisme politique ou syndical.

On note une baisse tendancielle mais modeste du recours à la grève dans le secteur privé mais qui est « compensée » par l'augmentation dans le secteur public et les grandes entreprises de transport et de services. La plus forte conflictualité dans ces secteurs où les salariés sont moins exposés est présentée par certains comme une solidarité des travailleurs où les mieux protégés agissent par procuration pour les plus précaires.

Pétitions, occupation de lieux publics ou privés (temporaire sur les rond-points par les Gilets jaunes, plus durables avec les Zones à défendre), boycottage d'entreprises ou d'Etat, manifestations associant regroupement public et spectacles... ont pris une part plus importante ces dernières années même si elles existaient sous des formes adaptées depuis longtemps.

Ce qui semble caractériser les actions les plus récentes est la médiatisation croissante, renforcée par le développement des réseaux sociaux numériques qui servent à la fois de relais et d'amplificateur aux revendications. La banalisation et la moindre écoute que rencontrent

¹³ TILLY Charles (1986), *La France conteste : de 1600 à nos jours*

les mouvements plus traditionnels (grève et manifestation) s'ajoutent à la marginalisation que subissent les groupes intermédiaires (notamment les syndicats notamment dont la fonction de représentation et de défense des travailleurs est contestée du fait du faible taux de syndicalisation français) de la part des pouvoirs publics. Elles renforcent paradoxalement des modalités plus spectaculaires, y compris dans le recours à la violence dont des groupes radicaux font usage de façon assumée (les « black blocks » par exemple).

On note enfin une judiciarisation de l'action publique, en complément des modes décrits plus hauts, avec le recours plus fréquent aux juridictions nationales mais aussi européennes.